

Dispositifs anti-inondations : la mairie s'engage



Dispositifs anti-inondations : la mairie s'engage

La Mairie s'engage aux côtés des habitants de la zone inondable.

Ainsi, enfin de vous accompagner dans l'installation de batardeaux (dispositifs anti-inondations), voici la liste des entreprises contactées par la mairie de Vic-Fezensac pour la réalisation de devis :

- Entreprise Collad'eau

Tél. : 05 57 94 98 11 / Port : 06 76 48 75 79

L'entreprise Collad'eau réalisera une réunion d'information et de démonstration :

Jeudi 02 mars 2023 à 19h à la Salle des Conférences de la Mairie

- Wave Bumper et Flow Stop (entreprises associées)

Envoyez les informations (cf. liste ci-dessous) au service urbanisme de la commune qui les transmettra à l'entreprise : urbanisme@ville-vicfezensac.fr

- Entreprise Tramont-Elorza

Tél. : 05 62 05 30 22

Informations nécessaires aux entreprises pour la réalisation d'un devis :

Coordonnées (nom, prénom et adresse exacte)

Photos et dimensions des ouvertures à protéger

Hauteur de batardeau voulu

Une fois votre devis réalisé, le service urbanisme de la mairie reste à votre disposition pour vous aider dans le montage de votre demande d'aide (Fonds Barnier).

Le montant de l'aide Financière pourra aller jusqu'à 80% des dépenses engagées.

Pour toute information : 05 62 58 10 10



INSTALLATION DE _____ **BATARDEAUX**

VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES DEVIS POUR INSTALLER DES
DISPOSITIFS ANTI-INONDATIONS ?